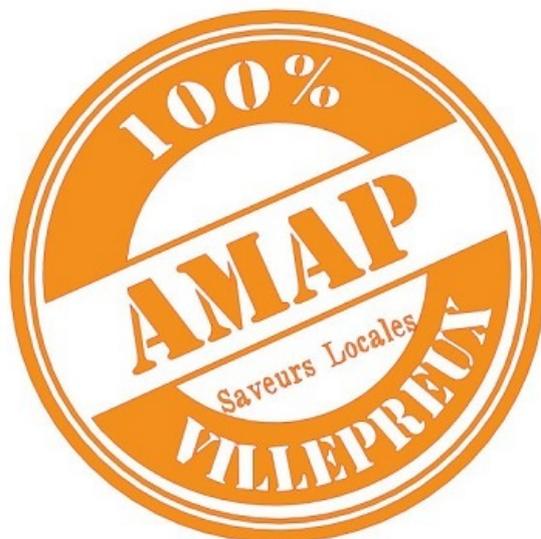


AMAP NEWS

INSCRIPTION CONTRAT POMMES- POIRES



Pommes-poires:

La nouvelle saison (**du 30 août 2022 au 21 février 2023**) se prépare dès maintenant !

Pour cette nouvelle saison, la famille Frémin vous propose un **NOUVEAU contrat de 3kg** (2kg de pommes / 1kg de poires), en complément du contrat classique de 5,5kg.

Pour **vous inscrire**, déposer votre contrat et chèques **directement** au producteur **aux distributions des 28/06, 05/07 et 07/07** ou les envoyer **par voie postale à l'adresse en bas du contrat**.

[Pour accéder au contrat, cliquez-ici](#)



Ne perdez pas vos produits !

Bientôt les vacances pour certains et peut-être **dans l'impossibilité de récupérer vos produits ?**

Alors, pensez à en faire profiter des membres de votre famille, des amis ou voisins ou à les échanger avec un autre Amapien (soit **en permutant votre jour**, soit **en vous inscrivant sur la bourse aux paniers** de notre site internet).

C'est aussi **l'occasion**, pour ceux qui n'ont pas de contrat, de **découvrir nos produits**.

Quelle que soit la solution, même si les produits ne sont pas repris, merci de bien vouloir **nous prévenir par mail ainsi que les producteurs concernés**. Dans le cas de reprise, il est important de nous communiquer **le nom et téléphone de la personne qui vous remplace**.

[Pour accéder à la bourse aux paniers, cliquez-ici](#)

AMAP 100% Villepreux

amap100pourcentvillepreux@yahoo.com



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur AMAP 100% Villepreux.

[Mettre à jour vos coordonnées](#) | [Se désinscrire](#)



© 2022 AMAP 100% Villepreux